



certificat médical saison 2020-2021
(exemplaire à remettre au club)
obligatoire pour tous les judokas.



je soussigné Docteuratteste que :

M, Mme, Mlle, l'enfant

CLUB

pour tous les judokas.

- Est apte à la pratique du judo ju-jitsu en club**
 (validité 3 ans)

Date

Signature

Tampon

COMPÉTITIONS

pour tous les judokas nés en 2011 et avant.

(1ere année de compétition le certificat médical doit être de moins de 1 an)

- Ne présente pas de contre indications à la pratique du judo ju-jitsu en compétition**
 (validité 3 ans)

Date

Signature

Tampon

PARTIE A DECOUPER ET A REMETTRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION



PARTIE A GARDER PAR LE JUDOKA : OBLIGATOIRE



certificat médical 2020/2021
(exemplaire licencié à joindre au passeport sportif)
pour tous les judokas nés en 2011 et avant.



je soussigné Docteuratteste que :

M, Mme, Mlle, l'enfant

JUDO EN

COMPÉTITIONS

(1ere année de compétition le certificat médical doit être de moins de 1 an)

- Ne présente pas de contre indications à la pratique du judo ju-jitsu en compétition**
 (validité 3 ans)

Date

Signature

Tampon